



## J'ai une dette de la caf

Par **indy24**, le **29/11/2012 à 18:01**

Bonsoir

J'ai reçu une mise en demeure de payer une dette d'un trop perçU de la Caf qui date de 2006 ...cette dette est d'un montant de 453 euros quand même...

Je n'ai jamais eu de relances , depuis 6ans ...je suis aller voir un conseiller à la Caf pour les informer de cette dette que je leur dois , il n'a rien trouver sur mon dossier aucune dette de ce montant...et depuis 6 ans la Caf ne m'en a jamais parler ...dès qu'il y a un trop perçu il me retire le montant de mes allocations ...là j'ai fini de régler un trop perçu de la Caf qui datait de l'année dernière je suis en règle mais là je ne comprends pas ....cette dette qui me tombe sur la tête comme ça au bout de 6ans ....cette lettre a été envoyée par les finances publiques .....maintenant il m'envoie un sms pour signaler qu'ils saisissent le Tribunal d'Instance pour saisie de biens...actuellement je suis au rsa activité et ne touche que 669 euros ...je ne sais pas quoi faire pouvez vous me renseigner merci je trouve cette histoire un peu louche